

<https://sbssa.ac-normandie.fr/?Arrete-du-5-decembre-2025-modifiant-certaines-modalites-d-organisation-des>



SBSSA
Sciences Biologiques et Sciences
Sociales Appliquées



Arrêté du 5 décembre 2025 modifiant certaines modalités d'organisation des formations d'aide-soignant et d'auxiliaire puériculture



Date de mise en ligne : mercredi 1er avril 2026

- Filière sanitaire et sociale - DE Aide Soignant et Auxiliaire de Puériculture - Ressources nationales -

Copyright © Sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Tous droits

réservés

L'arrêté du 5 décembre 2025 modifie certaines modalités d'organisation des formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture. Il apporte des changements aux arrêtés du 10 juin 2021 qui encadrent ces formations.

Les modifications apportées sont précisées dans l'article 1er pour les aides-soignants et dans l'article 2 pour les auxiliaires de puériculture. Les annexes VI et VII sont remplacées respectivement par les annexes I à II et III à IV du présent arrêté. Ces modifications sont publiées au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité